

la Périnatalité

en région Centre-Val de Loire en 2018

N°
18

NOVEMBRE 2020

EDITO
2018-2019

Les chiffres présentés dans ces plaquettes (2018-2019) sont dans la majorité en accord avec ceux obtenus par l'Enquête Nationale Périnatale 2016 (ENP). Certaines tendances sociétales amorcées depuis plusieurs années au niveau national semblent se confirmer également dans notre région comme l'augmentation de l'âge moyen des mères et de l'âge de la première grossesse, la baisse de la natalité (-5,4% entre 2016 et 2019).

La prochaine ENP programmée en 2021 nous fournira de nouveaux éléments de parangonnage pour nos prochains suivis épidémiologiques régionaux en confirmant ou pondérant ces évolutions. À la lecture des plaquettes (2018-2019), le taux de césarienne de 22,2% dans les maternités privées interpelle (19,9% en 2018 et 20% pour la moyenne nationale selon l'ENP) en regard de celui du groupe des maternités publiques (18%) comprenant celles de type III qui accueillent les grossesses les plus à risque.

Cependant, l'analyse différentielle par établissement réalisée en 2018 par le Réseau Périnat C-VL en collaboration avec la cellule EpiDcliC montre que parmi les 18 maternités de la région, 4 établissements publics (sur 13) et 2 privés (sur 5) dépassent le taux national moyen de césarienne. Ces chiffres soulignent donc en réalité de grandes disparités dans les pratiques entre les établissements.

Des enquêtes complémentaires spécifiques seraient nécessaires pour expliquer ces disparités, ainsi que les causes et conséquences maternelles et néonatales. Ce travail pouvant être confié au réseau de périnatalité de notre région.

Le taux de la prématurité dans notre région reste stable aux alentours de 6%, identique à la moyenne nationale. Il est peu probable que ce taux diminue dans les années futures, beaucoup de ces naissances prématurées étant médicalement consenties pour causes maternelles et/ou fœtales.

La prématurité (1 naissance sur 11) reste la première cause de troubles neurodéveloppementaux. Il est primordial que des enfants puissent continuer à bénéficier de l'expertise d'un suivi médical et neuro-développemental à travers un parcours de soins coordonné jusqu'à l'âge scolaire tel qu'il est assuré depuis cinq ans par les professionnels de la région au sein du réseau Grandir en région Centre-Val de Loire (GERC).

Cellules de coordination des réseaux Périnat Centre-Val de Loire et Grandir en région Centre-Val de Loire



► SOMMAIRE

Les certificats de santé.....	2
L'âge de la mère.....	2
La grossesse.....	3
Le déroulement de l'accouchement ...	4
L'état de santé des enfants	5/6

Les certificats de santé du 8^e jour résument pour chaque enfant né vivant les caractéristiques de la mère, le déroulement de la grossesse et de l'accouchement et l'état de santé de l'enfant dans ses premiers jours de vie. Ces certificats sont remplis le plus souvent à la sortie de la maternité et sont envoyés à la Protection maternelle et infantile (PMI) du département de domicile de la mère.

Les données présentées dans cette plaquette concernent les naissances 2018 domiciliées en région Centre-Val de Loire.

En raison d'un faible taux de saisie des certificats de santé pour le Loiret (32,1%), les données des certificats de santé de ce département ainsi que celles de la région ont fait l'objet, cette année, d'une pondération sur la base des données domiciliées du PMSI.

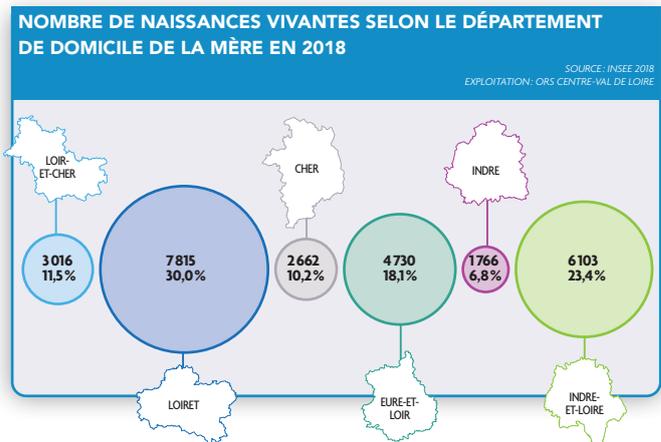


Les certificats de santé

Une légère diminution du taux de retour des certificats

26 092 naissances ont eu lieu en région Centre-Val de Loire en 2018. Avec 17 032 certificats reçus par les services de PMI sur 18 277 naissances (hors Loiret), le taux de retour est de 93,2%. Concernant le Loiret, le taux de saisie n'ayant été que de 32,1%, une pondération a été réalisée à partir des données domiciliées du PMSI.

90,6% des naissances se sont déroulées dans le département de domicile de la mère et 93,6% en région Centre-Val de Loire. Les fuites vers les autres régions se font principalement de l'Eure-et-Loir (11,0% des naissances en Île-de-France) et de l'Indre (3,6% d'accouchements dans la Haute-Vienne et 3,6% dans la Vienne en Nouvelle-Aquitaine). Les fuites dans l'Indre ont augmenté par rapport à 2017, augmentation certainement causée par la fermeture de la maternité de Le Blanc.

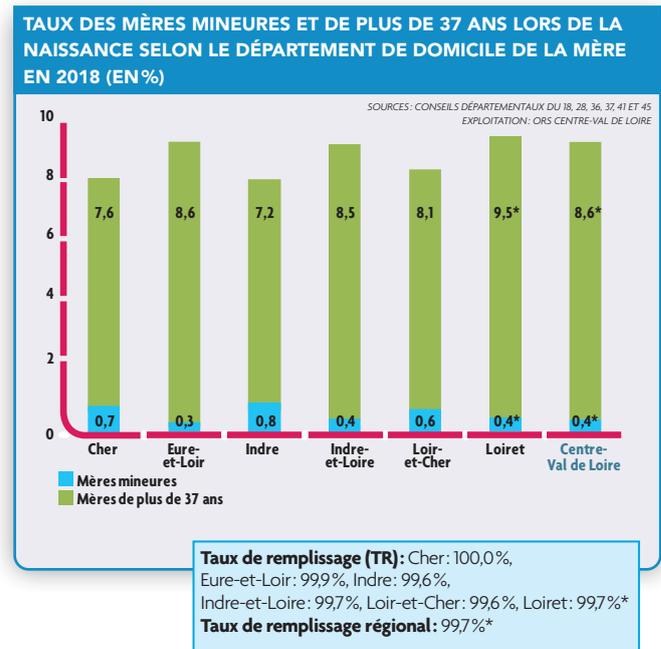


L'âge de la mère

L'âge moyen des mères au moment de la naissance est de 30,1 ans. Cet indicateur est stable depuis 2000 et est relativement similaire entre les départements. L'âge moyen des femmes primipares (premier accouchement) est de 27,9 ans et celui des femmes multipares de 31,6 ans.

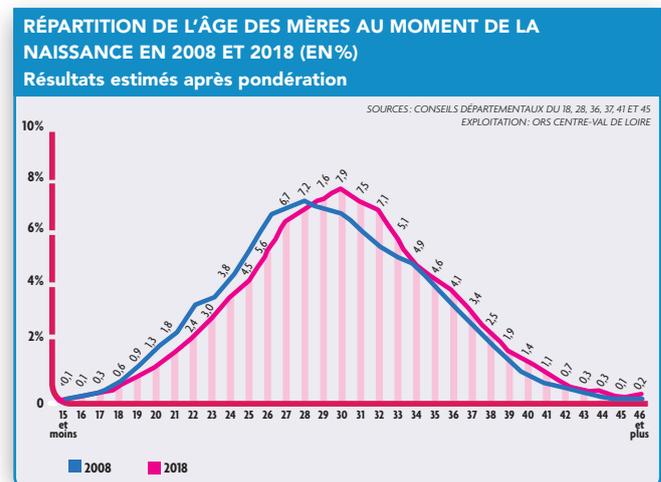
Une augmentation du taux des mères de plus de 37 ans

Le taux des mères de plus de 37 ans continue sa progression depuis 2015 (7,4% en 2015 et 8,6% en 2018). De manière globale, il a tendance à augmenter depuis 2002 (5,3%). 2,8% des mères ont plus de 40 ans au moment de la naissance de leur enfant.



Un taux des mères mineures invariant

En 2017, le taux de mères mineures au moment de la naissance est de 0,4%, soit un taux stable depuis 2000. La date de naissance n'étant pas complète (manque le jour de naissance) pour les enfants domiciliés dans la quasi-totalité des départements de la région (excepté dans le Cher), nous n'avons pas pu calculer le taux de mères mineures au moment de la conception pour l'année 2018.



* Résultats estimés après pondération.

La grossesse

En 2018, 39,6% des femmes étaient primipares (premier accouchement) et 31,9% étaient primigestes (première grossesse).

2,5% des enfants sont issus de grossesses multiples

En 2018, 2,5% des certificats concernaient des naissances multiples. Les naissances multiples, dans la région, se sont plus souvent déroulées en maternité de type II (65,1%), puis en établissement de type III (30,4%) puis de type I (4,5%), conformément aux recommandations. 7,7% des enfants issus de grossesses multiples sont nés hors de la région.

Les données du Loiret n'ont pas été prise en compte dans ce calcul en raison d'un taux de naissances multiples relativement élevé par rapport aux départements. Ce taux élevé est peut-être dû à un biais de sélection dans la saisie des certificats (potentiellement axée sur ces cas spécifiques).



Un suivi échographique stable depuis 2000

En 2018, les mères ont effectué, en moyenne, 3,6 échographies au cours de leur grossesse. Cette moyenne régionale est similaire à celles relevées depuis 2000, comprises entre 3,2 et 3,6. Près de 67% des femmes ont reçu le nombre de trois échographies recommandé au niveau national (66,6%). 1,9% des femmes ont effectué moins de trois échographies et 0,7% n'ont réalisé aucune échographie au cours de leur grossesse.

Notons cependant qu'un nombre suffisant d'échographies ne signifie pas nécessairement que le suivi de grossesse a été optimal, car ces examens ont pu être réalisés tardivement.

La préparation à l'accouchement : une participation en diminution en 2018

En 2018, 38,9% des mères ont bénéficié d'une préparation à l'accouchement. Après une augmentation entre 2015 et 2017, ce taux a diminué de 4,6 points en 1 an (43,5% en 2017). Les primipares y ont plus souvent recours (55,6%) que les multipares (28,3%). La préparation à l'accouchement reste plus fréquente pour les mères ayant accouché dans un établissement privé (56% contre 36% dans le public).

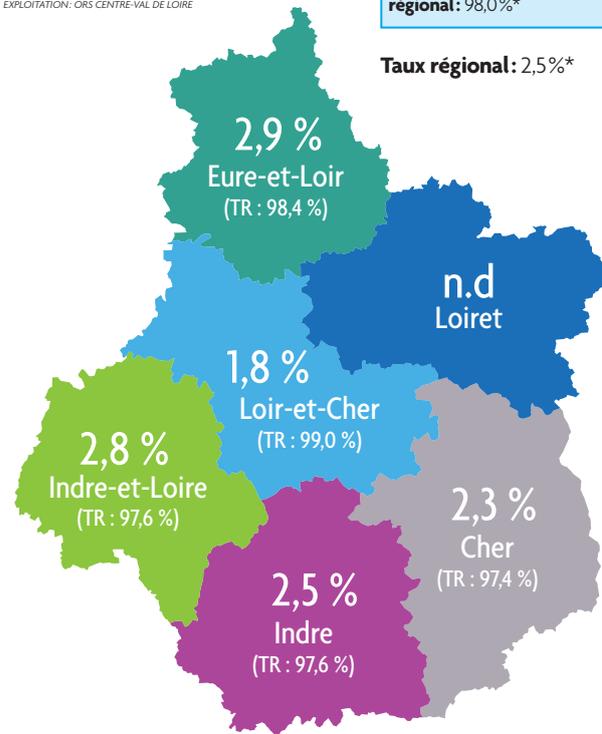


TAUX DE NAISSANCES MULTIPLES SELON LE DÉPARTEMENT DE DOMICILE DE LA MÈRE EN 2018

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Taux de remplissage (TR)
régional : 98,0%*

Taux régional : 2,5%*



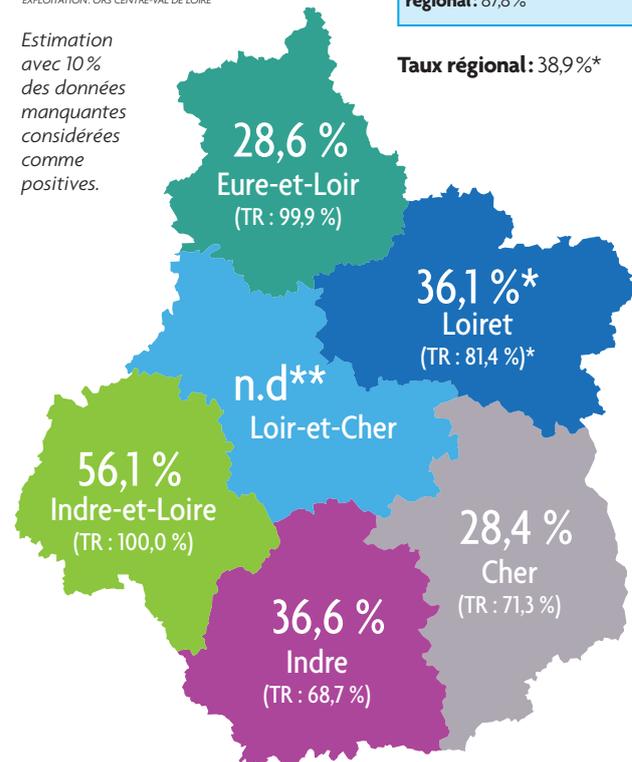
TAUX DE FEMMES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT SELON LE DÉPARTEMENT DE DOMICILE DE LA MÈRE EN 2018

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

Taux de remplissage (TR)
régional : 87,8%*

Taux régional : 38,9%*

Estimation avec 10% des données manquantes considérées comme positives.



* Résultats estimés après pondération.

**Non disponible

Le déroulement de l'accouchement

La péridurale : l'analgésie la plus pratiquée

La péridurale est l'analgésie la plus pratiquée avec un taux régional de 79,5%. Viennent ensuite la rachianesthésie (11,4%) et l'anesthésie générale (1,3%). Les autres types d'analgésie représentent 1,1% des cas. À noter que 8,2% des accouchements se sont déroulés sans analgésie. Les résultats de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret sont à prendre avec précaution étant donné le nombre important de données manquantes pour cet item.



TYPE D'ANALGÉSIES SELON LE DÉPARTEMENT DE NAISSANCE EN 2018 (EN%)

SOURCES: CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret*	Centre-Val de Loire*
Anesthésie péridurale	74,7	75,4	54,3	86,4	74,0	85,6	79,5
Rachianesthésie	10,5	9,8	1,2	12,7	12,4	13,4	11,46
Anesthésie générale	0,8	0,9	2,3	1,2	2,0	1,2	1,3
Aucune analgésie	14,4	14,6	31,7	0,3	15,5	0,6	8,2

Une femme pouvant combiner des analgésies, il est normal que les totaux ne soient pas égaux à 100%.

Taux de remplissage:

Cher: 97,6%
Eure-et-Loir: 99,9%
Indre: 98,7%
Indre-et-Loire: 83,0%
Loir-et-Cher: 90,3%
Loiret: 84,0%

Taux de remplissage régional: 89,2%*

Il existe des variations des taux d'analgésie selon le type de maternité. Les accouchements sans analgésie se déroulent le plus souvent dans les maternités publiques (8,0% contre 6,8% dans les maternités privées) et dans les maternités de type I (16,0% contre 10,0% dans les types II et 0,1% dans les types III – ce taux est à prendre avec précaution au vu d'un taux de valeurs manquantes important dans l'Indre-et-Loire et dans le Loiret). La rachianesthésie est, quant à elle, plus fréquemment utilisée dans les établissements privés (14,7%) et dans les maternités de niveaux I (13,6%). Les analgésies péridurales sont plus administrées dans les maternités de types II et III (respectivement 77,0% et 88,3%; pas de différence significative selon le statut).



Une diminution du taux de travail spontané

La part de travail spontané a tendance à diminuer depuis 2008, passant de 73,5% à 69,1% en 2018. Après une période de diminution entre 2000 et 2008 (de 19,8% en 2000 à 16,6% en 2008), la part de travail déclenché continue sa progression (21,4% en 2018). Les césariennes avant travail représentent 9,5% des naissances (taux fluctuant autour de 10% depuis 2002). Le taux le plus faible, en 2018, est constaté dans l'Eure-et-Loir (8,8%) et le plus élevé dans l'Indre (10,8%).

95,8% des enfants se présentent par le sommet et 3,8% par le siège. 19,3% des sièges naissent par voie basse (dont 95,2% par voie basse non instrumentale; données non disponibles pour le Loir-et-Cher et le Loiret). Ces pratiques sont plus souvent effectuées en maternité de type III (21,1% contre 19,7% pour les types II et 10,4% pour les types I). Ces données sont également à prendre avec précaution puisque les données pour le Loir-et-Cher et le Loiret sont non disponibles.

MODALITÉS DE DÉBUT DE TRAVAIL PAR DÉPARTEMENT DE NAISSANCE EN 2018 (EN%)

SOURCES: CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION: ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret*	Centre-Val de Loire*
Travail spontané	66,5	69,1	73,0	67,8	68,1	70,5	69,1
Travail déclenché	24,5	22,1	16,2	22,1	22,2	20,2	21,4
Césarienne avant travail	9,0	8,8	10,8	10,1	9,7	9,4	9,5

Taux de remplissage:

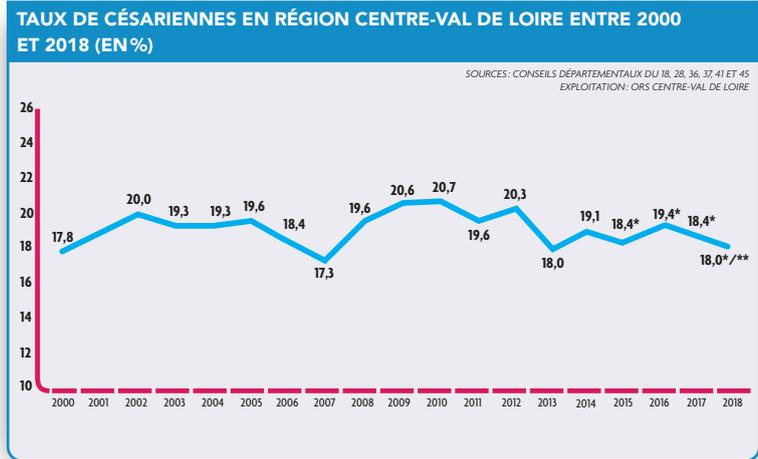
Cher: 97,7%
Eure-et-Loir: 97,6%
Indre: 91,8%
Indre-et-Loire: 96,5%
Loir-et-Cher: 98,7%
Loiret: 98,4%

Taux de remplissage régional: 97,4%*

* Résultats estimés après pondération.

Des disparités du taux de césariennes selon les établissements

Les naissances par voie basse non instrumentale représentent 77,0% des naissances en région Centre-Val de Loire (hors Loir-et-Cher et Loiret, données non disponibles pour ces départements). Le taux de césariennes est de 18,0%. Il est globalement plus élevé dans les maternités privées (19,9% contre 17,9% dans les maternités publiques) et dans les maternités de types III et I (respectivement 21,2% et 18,8% contre 17,4% pour les niveaux II; hors Loir-et-Cher et Loiret).



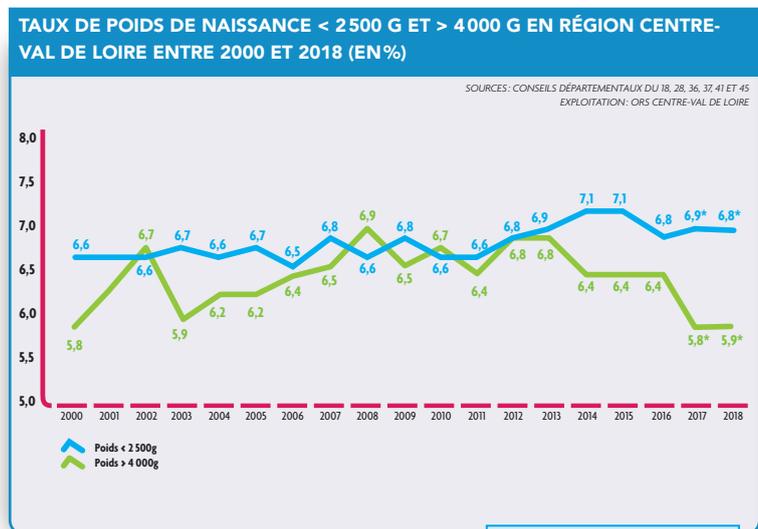
L'état de santé des enfants

Plus de 6% des enfants nés prématurément

En 2018, 6,2% des enfants naissent prématurément (avant 37 semaines d'aménorrhée), 0,6% était des grands prématurés (avant 32 semaines d'aménorrhée). Ce taux d'enfants prématurés est relativement stable depuis 2000 (autour de 6%). Il est environ 10 fois plus important chez les enfants issus de grossesses multiples (47,5% contre 4,6% chez les enfants issus d'une grossesse unique). Les naissances prématurées se sont plus souvent déroulées en maternité de niveaux II et III, conformément aux recommandations. Près de 8% des prématurés domiciliés dans le Centre-Val de Loire sont nés hors de la région.

Une stabilité du taux d'enfants de petit poids

En 2018, les enfants de petit poids (inférieur à 2 500 grammes) représentent 6,8% des naissances, soit un taux stable depuis 2000. 3,9% des enfants sont nés hypotrophes. Le taux d'enfants de gros poids (supérieur à 4 000 grammes) est globalement stable depuis 2000, fluctuant entre 5,8% et 6,9% (5,9% en 2018). Le taux d'enfants macrosomes est de 2,1%.



Taux de remplissage: 99,3%*

TAUX D'ENFANTS AYANT EU UNE RÉANIMATION OU DES GESTES TECHNIQUES SPÉCIALISÉS SELON LE TYPE DE MATERNITÉ EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2018 (EN %)

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

	Réanimation ou gestes techniques spécialisés*	Transfert* dans un autre établissement ou autre service)
Maternité de type I	3,6	3,0
Maternité de type II	3,7	6,4
Maternité de type III	9,0	8,8
Maternité publique	6,0	7,7
Maternité privée	1,7	2,1

Taux de remplissage régional pour réanimation: 96,5%*
Taux de remplissage régional pour transfert: 95,1%**

Note de lecture: 9,0% des enfants nés en maternité de type III ont été réanimés ou ont reçu des gestes techniques spécialisés.

Près de 9% d'enfants transférés

En 2018, 1727* enfants ont été transférés de la maternité vers un autre service ou un autre établissement. Parmi eux, 43,8% sont des prématurés, dont 7,0% de grands prématurés. Dans 24,0% des cas de transferts, la mère avait été hospitalisée en cours de grossesse.

1223* enfants ont été réanimés ou ont reçu des gestes techniques spécialisés. 704* d'entre eux (57,6%) ont également été transférés.



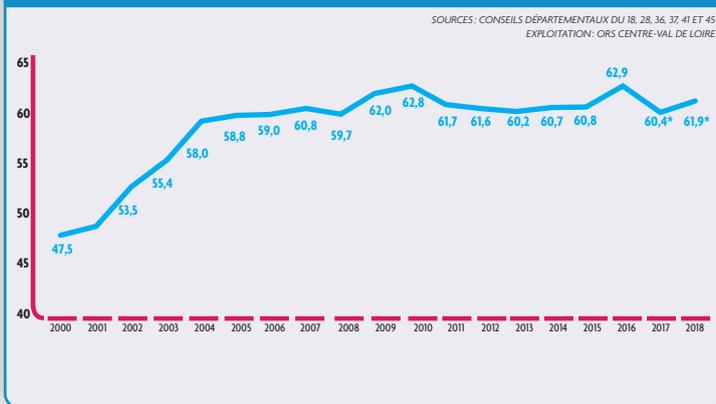
*Résultats estimés après pondération - ** Hors Loiret

Une augmentation du taux d'allaitement en 2018



En 2018, 61,9% des mères ont commencé à allaiter au moment du remplissage du certificat. Après une diminution en 2017, ce taux a de nouveau augmenté de 1,5 points en 1 an (60,4% en 2017). Les taux départementaux sont très hétérogènes avec un écart de 9,7 points entre les deux départements extrêmes.

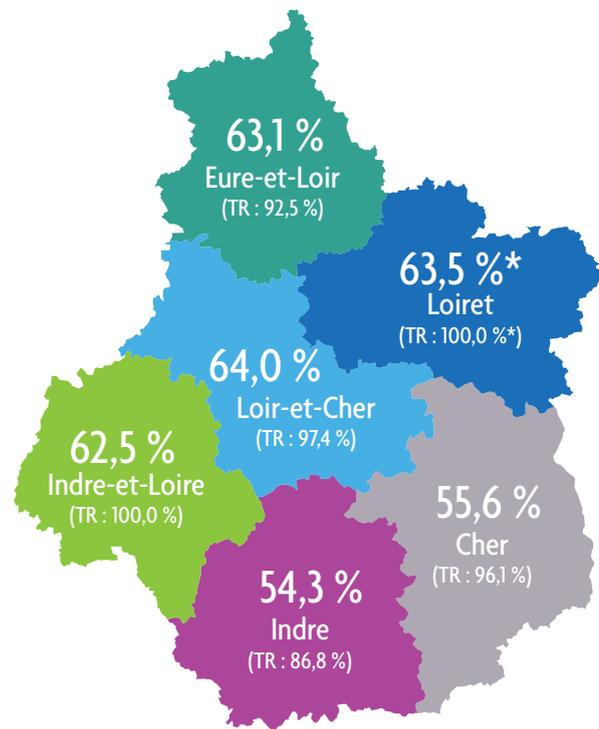
TAUX D'ALLAITEMENT DES MÈRES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ENTRE 2000 ET 2018 (EN %)



* Résultats estimés après pondération.

TAUX D'ALLAITEMENT SELON LE DÉPARTEMENT DE DOMICILE DE LA MÈRE EN 2018

Taux de remplissage (TR) régional : 97,1%*



Taux régional : 61,9%*

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45
EXPLOITATION : ORS CENTRE-VAL DE LOIRE

À LIRE



- Observatoire régional de la santé du Centre-Val de Loire, *Exploitation des certificats de santé du 8^e jour des enfants domiciliés en région Centre-Val de Loire et nés en 2018*, ORS Centre-Val de Loire, 56 pages, novembre 2020.
- Épidémiologie des données cliniques Centre-Val de Loire, *Périnatalité 2018, Activité des maternités en Centre-Val de Loire*, EpiDclic, 6 pages, 2019.
- Association des utilisateurs de dossiers informatisés en pédiatrie, *Obstétrique et gynécologie (Audipog), La santé périnatale en 2002-2003*, Audipog, 39 pages, avril 2004.
- EPOPé-Inserm, Drees. *Enquête Périnatale 2016*, Inserm, Drees, 317 pages, octobre 2017.



DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Dr N. Ayass (Réseau Périnat Centre-Val de Loire)

RÉDACTRICE EN CHEF :
M^{me} C. Leclerc (ORS Centre-Val de Loire)

COMITÉ DE RÉDACTION : C. Cherbonnet (ORS Centre-Val de Loire), Dr E. Cristol (PMI du Loir-et-Cher), Dr I. Galmiche (PMI du Cher), N. Gouin (PMI d'Indre-et-Loire), Dr B. Hercent-Salanie (PMI du Loiret), Dr B. Kamendjé (ARS du Centre-Val de Loire), Dr E. Laurent (ORS Centre-Val de Loire - Simees), Dr J.-L. Roudière (PMI d'Eure-et-Loir), Dr P. Villar (PMI du Loiret), D. Zilliox (PMI de l'Indre).

CONCEPTION GRAPHIQUE : Atelier J.-Ph. Germanaud (45) - photos : ©Fotolia

IMPRESSION : Inore groupe impression (58)-ISSN 1762-0066 - Tiré à 5 315 exemplaires

ORS : adresse physique : 1 bis rue porte Madeleine - 45000 Orléans
adresse postale : 14 avenue de l'Hôpital - CS86709 - 45067 Orléans Cedex 2

www.orscentre.org

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

	Cher	Place Marcel-Plaisant 18 000 Bourges
	Eure-et-Loir	1, place du Châtelet 28 026 Chartres Cedex
	Indre	Place de la Victoire et des Alliés BP 639 36 020 Châteauroux Cedex
	Indre-et-Loire	Centre administratif du Champ Girault 38, rue Édouard-Vaillant - BP 4525 37 041 Tours Cedex 1
	Loir-et-Cher	Place de la République 41 020 Blois Cedex
	Loiret	15, rue Eugène-Vignat BP 2019 45 010 Orléans Cedex 1